

COMMANDERIE DE MONTFRIN

*Dossier réalisé par Philippe Ritter
et Georges Mathon.*

Templière et Hospitalière

SYNTHESE EN 1761

A – Description :

Son chef :

- L'église paroissiale de Montfrin. (Anciennement : N.D de Malpas, templière.)
- Château et maison du commandeur, à l'intérieur de Montfrin.
- Divers bâtiments, pigeonnier et moulins, à l'intérieur et à l'extérieur de Montfrin.
- Domaine de l'Orgne, au-delà du Gardon, avec mas, moulin et terres attenantes.
- Biens et directes à La Capelle, Meynes, Aramon, Pouzilhac, Valabrègue etc...
- Juridiction civile et criminelle sur Montfrin et Meynes.

Sa métairie :

- Caissargues : Mas Saint-Jean et terres attenantes.

Ses membres :

- Nîmes : Maison et jardins sur l'actuelle Esplanade + maisons en ville.
- Le Pin : Diocèse d'Uzès, canton de Bagnols.

B - Le Commandeur :

1762 : Joseph-Henri De PIOLENC.

C – Les Fermiers :

Non communiqués.

D – Bornage :

1741, modifié 1766.

E – Revenus :

7 400 Livres Tournois

F – Evénement historique important :

Aucun texte ne fait mention de biens sur le territoire de Montfrin, ayant appartenu aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avant 1312. Montfrin à l'origine est donc uniquement templière. Sa commanderie est aussi importante que celle de Saint-Gilles, de Nîmes, de Montpellier ou d'Alès. Après le Concile de Vienne, en 1312, les Hospitaliers reçoivent la totalité des biens templiers. Montfrin reste commanderie, puis est rattaché au grand prieuré de Saint-Gilles, vers 1334, en qualité de « Chambre prieurale », et ne sera à nouveau érigé en commanderie qu'en 1645. Ainsi, de 1334 à 1645, chaque grand prieur sera, de fait, commandeur de Montfrin. Il nommera un « Camérier », pour l'administration de sa « Chambre », qui gèrera Montfrin exactement comme une commanderie, et que l'on retrouvera souvent, dans les anciens documents, portant le titre de commandeur.



La Commanderie de MONTFRIN en 1983

(Expositions Ph. Ritter – J.L. Malenfant)

(Théâtre de Nîmes, Septembre 1985 – Maison Romane à St Gilles, Juin 1988 - Musée Ignon-Fabre à Mende, Août 1991)

(Eglise St Pierre de Saliers, 1^{er} Août 1997 - Parc National des Cévennes à Génolhac, du 10 au 24 Août 1997)

(Maison du bois à Camprieu, 11 Août 2005)



Eglise paroissiale Sainte-Marie, Notre-Dame de Malpas : Le clocher.



Le portail.



Les écussons sur le clocher



Les armes de Gaspard de Barras.

Les armes des Albaron.

- Intérieur de l'église -



.Les voûtes, chapelles latérales et détails.



.Les voûtes, leurs clés et différents détails.



Armes de Gaspard de BARRAS

La pierre angulaire : 24 AVRIL 1595



LA COMMANDERIE EN 1983



DÉTAILS

(1983)

Fenêtres sur cour intérieure



(Commanderie)



Sur chapiteau roman (Eglise)

Cheminée templière (Toiture)

LE CHÂTEAU

.Rue des Templiers et Rue Haute.

Les Gargouilles



Les Façades





L'ensemble forme un « Carreau isolé »



-oOo-

La métairie des ORGNES du RHÔNE

Le mas, en cours de restauration en 1983



La borne de limite de propriété en 1983

Un vestige de chapiteau découvert au mas

Déplacés à l'entrée de la métairie



-oOo-

La métairie de CAISSARGUES & Le membre de NÎMES

- A.D.G. Série E – Notariat de Saint-Gilles – Jean ROBERT :

* E 939 page 472 : Arrentement passé par Jacques de Demandols, commandeur de Valence, vicaire et procureur général du grand prieur, à Maurice Baudan, jardinier de Nîmes, et consort, du membre de Saint-Jean de Nîmes et de Caissargues, moyennant 78 florins (22 juin 1511).

* E 946 page 484 : Arrentement de la commanderie de Nîmes et de Caissargues, passé par Jean Boniface, vicaire du grand prieur, à François Leyris (23 mai 1519).



Ancienne borne à croix de l'ordre de Malte au Mas Saint-Jean.

Le mas Saint-Jean, métairie de l'ordre de Malte

Des bornes en pierre gravées d'une croix de Malte délimitaient le domaine



Le mas Saint-Jean et le moulin Villard, datent respectivement du XV^e et XVI^e siècle.

Articles Midi-Libre du 25/08/1997 et du 06/01/2004.

- Dictionnaire topographique du Gard – par E. GERMER-DURAND – 1868 – Page 211 :
Saint-Jean de Jérusalem, église entièrement détruite aujourd'hui, hors des murs de Nîmes, au midi de la ville. Cette église appartient d'abord aux Templiers, puis aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle occupait, avec toutes ses dépendances, l'emplacement actuel de l'institution de l'Assomption (*Collège Feuchères*) et des maisons qui, avec elle, forment l'île comprise entre les rues de la Servie, de la Luzerne (*Pradier*), de Monjardin, et le côté ouest de l'Avenue Feuchères.

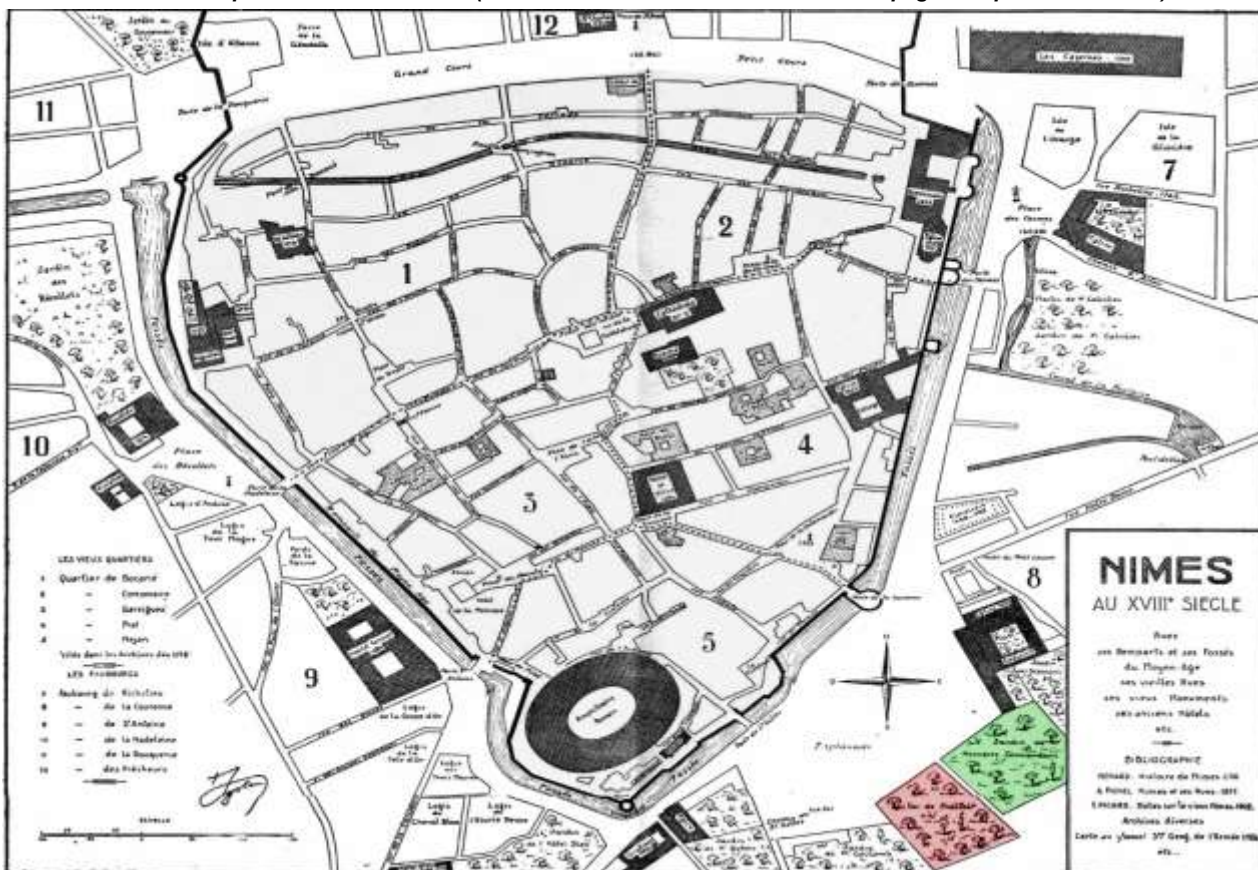
- Notice historique sur la paroisse de Saint-Paul de Nîmes – par l'abbé GOIFFON – 1871 - Pages 36 et 37 :

3° *Saint-Jean de Jérusalem*. – Cette église avait d'abord appartenu aux Templiers ; elle passa, vers l'an 1312, avec toutes ses dépendances, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en vertu de la confiscation qui leur fut adjugée des biens des Templiers, lors de l'abolition de l'Ordre. On trouve bien un acte de 1298 qui nomme l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, à Nîmes, mais ce ne fut guère que vingt après que les chevaliers de Saint-Jean eurent dans notre ville des possessions considérables. Ce fût en 1318, que le prévôt de la Cathédrale, le prieur des Frères-Prêcheurs et le gardien des Frères-Mineurs de Nîmes, commissaires nommés par le pape Jean XXII, transférèrent irrévocablement, à l'Ordre de Saint-Jean, les biens immeubles que les Templiers avaient possédés à Nîmes avant leur condamnation (Voir Ménard).

De diverses reconnaissances et d'un vieux plan conservé dans les archives de la paroisse, il est facile de conclure que l'ancien sol de l'église et des bâtiments des chevaliers de Saint-Jean était contigu au jardin des Capucins et à celui des Augustins, hors de la ville, en dessous de l'Esplanade et non loin de la porte de la Couronne. Cet emplacement est donc aujourd'hui occupé par l'institution de l'Assomption, les maisons voisines et une partie du sol de l'avenue Feuchères. Dans l'arpentage général du territoire nîmois, de 1606, les propriétés de la commanderie de Saint-Jean furent évaluées à 67 salmées, 10 émines et trois quarts, soit 45 hectares, 48 ares, 51 centiares.

Les divers bâtiments de l'Ordre de Saint-Jean furent détruits par les protestants lors des premiers troubles religieux, en 1562. Lorsque le calme fut revenu, ces dévastations devinrent la source d'un long procès entre les chevaliers et les consuls de la religion prétendue réformée. Ce différent ne se termina que le 14 mai 1647 par un accord entre les consuls religionnaires et Jean-François Verdelin, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en qualité de receveur et d'économe général de l'Ordre au grand prieuré de Saint-Gilles. Par cette transaction, il fut convenu que les consuls payeraient à ce receveur, le jour de la prochaine fête de Saint-Michel, la somme de 1596 livres 6 deniers, selon l'évaluation que les experts avaient faite des dégradations commises par les religionnaires aux deux jardins de l'Ordre, à condition que le chevalier Verdelin ferait approuver et ratifier l'accord par le Grand-Maître de l'Ordre et par son Conseil, ainsi que par la Vénérable Langue de Provence. Cet acte nous apprend que les matériaux des bâtiments et murailles des deux jardins avaient été employés par les religionnaires aux bastions et fortifications de la ville ; cet acte nous fixe encore parfaitement sur l'emplacement des biens de Saint-Jean, tel que nous l'avons indiqué ci-dessus. Tous ces biens furent révolutionnairement vendus vers 1793.

Plan dressé par Mr IGOLEN en 1959 (Nîmes son histoire et ses monuments – page 44 – par Mr L. SALLE)



-oOo-

LES COMMANDEURS de MONTFRIN

NOTA : Les dates n'indiquent pas le début ou la fin d'un mandat. Elles sont données à titre indicatif. Il faut tenir compte du fait que le titre est souvent resté vacant après le décès de certains commandeurs. Il ne faut pas oublier non plus la disparition de certaines archives. Il est donc actuellement impossible de donner une liste complète, précise et exacte. Les dates indiquées sont celles relevées sur les divers documents connus.

Templiers : (Les commandeurs portaient le titre de « Præceptores », dans l'Ordre du Temple.)

-1169-1196 : Bernardus CATALANUS : Précepteur de Saint-Gilles de 1151 à 1196, il reçut la donation de l'évêque d'Uzès en 1169 relative à Saint-Martin de Trévils. Il en fut donc le premier précepteur.

- 1196-1197 : Durantus de ALAIRACO.

- 1199-1206 : Guillelmus ROSTAGNUS.

- 1206-1210 : Rostagnus de ARAMONE.

- 12...-1213 : Bertrandus FARODI.

- 1215-1217 : Ermengavus.....

- 1220-1225 : Bernardus DOMINICUS.

- 1227-1228 : Bernardus de CASA, précepteur d'Arles en 1201.

- 1230-1234 : Guillelmus GARCHONUS.

- 1234-1235 : Petrus MARTAUDUS.

- 1237-1238 : Raimondus de AMIGDALARIO, sous-précepteur de Saint-Gilles de 1240 à 1244.

- 1239-1241 : Johannes CASTANEUS, camérier de Saint-Gilles en 1249.

- 1242-1249 : Petrus LOBATUS, précepteur de Saliers en 1234.

- 1251-1252 : Hugo ARTUS, sous-précepteur de Saint-Gilles en 1249, puis de 1254 à 1258.

- 1259 : Petrus GUIGO.

- 1261-1263 : Hugo de FOS.

- 1265 : Bernardus.....

- 1266 : Bernardus LAVANDERII.

- 1276-1282 : Hugo TRONI, camérier de Saint-Gilles en 1275, précepteur de Générac en 1285.

- 1278-1279 : Johannes BAUDINI (*Intérim provisoire*), précepteur de Générac en 1275.

- 1283 : Guillelmus LO CUES.

- 1286-1288 : Berengarius de ROGACIO.

- 1291-1293 : Ermengavus TRAVAS, camérier de Saint-Gilles en 1295 et 1296.

- 1295 : Poncius AUDIBERTI.

- 1295-1297 : Raimondus ALAZANDI, précepteur de Générac de 1194 à 1199.

- 1296-1297 : Petrus CABASSA.

- 1307 : Poncius de CASTELBON.

Hospitaliers :

- 1475 : « La Grand Barbe », commandeur :
Il s'agit là d'un surnom, que nous n'avons pu identifier, avec certitude. Il est cité, page 119, par Eugène Trenquier, en 1847, dans son ouvrage intitulé « Mémoire pour servir à l'histoire de la ville de Montfrin ». Il pourrait s'agir du grand prieur de cette période, soit Raimond Ricard (1449-1489).
- 1491 : Célhon de MANDEULX : (ou DEMANDOLS)
Il est grand prieur de Saint-Gilles de novembre 1489 à septembre 1496 ; il jouit donc de la Chambre prieurale de Montfrin, mais il est cité en qualité de commandeur de Montfrin, en 1491.
- 1576-1623 : Gaspard de BARRAS dit LA PENNE :
Il fait construire l'église Sainte-Marie de Montfrin, en 1594, sur les fondements de Notre-Dame de Malpas, l'ancienne église templière. Il avait été nommé Lieutenant du Grand Prieur Panisse, le 3 juillet 1576 (*Raybaud, tome II, page 144*). Il prit donc en charge la gestion de la Chambre Prieurale de Montfrin. Depuis 1588, il était également commandeur de Montfrin, avant d'être nommé commandeur de Saliers en 1602 (*Chailan, pages 194 à 198*). Le chapitre du 1^{er} mai 1622 fut certainement le dernier présidé par Gaspard de Barras. Il mourut le 16 octobre 1623.
Ses armes : Fascé d'Or et d'Azur à 6 pièces (Blason A5 de Nourrit).
- 1661-1672 : Jean-Baptiste de THOMAS-MILLAU (décédé en 1676):
Il est mentionné en qualité de premier commandeur de Montfrin, lors du démembrement de Montfrin du grand prieuré en 1645. Il ne prendra officiellement sa fonction que le 15 juillet 1661, trois jours après le décès du grand prieur Forbin de Bonneval. Il est présent aux Assemblées de 1672, avec le titre de commandeur de Montfrin (*Chailan, page 323*).
Ses armes : Ecartelé de Gueules et d'Azur à une croix fleuronnée et au pied biché, brochant sur le tout (Blason A13 de Nourrit).
- 1675-1677 : Jean-Augustin de GARNIER-ROUSSET :
Il est fils de Marc-Antoine et d'Isabeau d'Astaouaud. Il fut aussi Lieutenant du Grand Prieuré et Receveur de l'Ordre. Quand il mourut, il était aussi commandeur de Nice (*Chailan, page 68*).
Ses armes : D'Argent à 3 chevrons de Gueules, au chef cousu d'Or (Blason A15 de Nourrit).
- 1680 : Richard de SADE-MASAN : (ou MAZAN)
Il est fils de Jean-Baptiste de Sade et de Diane de Simiane. Il avait été reçu le 10 décembre 1639. Il avait obtenu successivement les commanderies de Montfrin, de Puimoisson, de Jalès, et enfin le bailliage de l'Aigle en Angleterre. Il est nommé Grand Commandeur de Saint-Gilles le 12 mai 1714, et Grand Prieur le 16 octobre 1716 (*Chailan, pages 97 et 98*).
- 1693-1700 : Alphonse de VAL BELLE-MEYRARGUES :
(Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, 56 H – 2554)
- 1748 : Jean-Baptiste ou Jacques DURAND de SARTOUX :
Jean Raybaud, pages 90 et 99, puis 236, parle de Sartoux, commandeur de Montfrin, sans préciser le prénom. Il en est de même dans les A.D.G Réf : H 889, le commandeur de Sartoux nommé Antoine Darlhac, sacristain de Montfrin, le 18 février 1748.
Ses armes : D'Or et de Gueules à un lion de Sable couronné de même, lampassé, vilainé de Gueules, brochant sur le tout (Blason A17 de Nourrit).
- 1755 : Thomas de VILLENEUVE-TRANS :
Né en 1682 et reçu en 1699, il est pourvu de la commanderie de Montfrin en mai 1748. Le revenu de la commanderie est d'environ 6000 livres (*Chailan, page 331*).
- 1761 : Joseph-Henri de PIOLENC :
Il est cité sur la liste des commandeurs du grand prieuré de Saint-Gilles et leur résidence, établie le 3 juin 1772. Il est commandeur de Montfrin et réside à Paris (*Chailan, page 338*).
Ses armes : De Gueules à 6 épis de blé d'Or, posés 3, 2, 1, à bordure engrelée d'Or.



RESUMÉ HISTORIQUE

ORDRE DU TEMPLE :

- 1145 : A Nîmes,

Un vaste terrain leur est accordé, près de la porte de la Couronne, au-dessous de l'Esplanade, où ils construisent leur église en 1151, sous le nom de « Notre-Dame du Temple ».

- 1146 : A Montfrin,

Pons de Meynes donne aux Templiers la moitié des châteaux de Montfrin et de Meynes. Il leur fit donation du village de Théziers et de la métairie des Orgnes.

- 1151 : A Nîmes,

Une charte de Bernard Aton V, vicomte de Nîmes, donne aux Templiers l'exclusivité de posséder un four à chaux dans la partie sud de la ville, entre la porte de la Madeleine et la porte de Rade (actuel grand-temple).

- 1161 : A Montfrin,

Les Templiers de Nîmes reçoivent de Raymond, évêque d'Uzès, l'église de Saint-Martin de Trévils, près de Montfrin, créant ainsi la commanderie de Montfrin, en y associant la donation de 1151.

- 1209 : A Nîmes,

Ils font l'acquisition de la métairie de Caissargues, puis deviennent progressivement possesseurs de biens et directes sur Vallabrègues, Aramon, Le Pin, Bouillargues, Saint-André de Costaballens (à Grézan), Saint-Césaire, Bezouce, Marguerittes, Poulx, Saint-Cosme, ND de Bethléem (entre Nîmes et Caissargues), etc...

- XIIIème siècle : A Nîmes,

Sur les remparts de la ville, les Templiers tenaient une forteresse à l'emplacement de l'actuel musée d'Archéologie, à l'angle de la rue Poise et du Boulevard Amiral Courbet. La tour de défense qui surplombait le fossé à cet endroit, portait le nom de Tour des Templiers, et plus tard Tour des Cornuts, du nom d'une famille qui l'occupait (Cornuti).

- Vendredi 13 octobre 1307 : Sur l'ensemble du royaume,

Arrestation des Templiers, procès, puis condamnation en juin 1310 par le Concile de Nîmes, et démantèlement de l'Ordre en 1312 au Concile de Vienne. L'essentiel de leurs biens est transmis aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

ORDRE DE SAINT JEAN DE JERUSALEM, DE RHODES et DE MALTE :

- 1112 : A Saint-Gilles,

Les Hospitaliers ont déjà fondé un hôpital, grâce à Bertrand, comte de Toulouse.

- 1117 : A Nîmes,

Ils construisent leur église Saint-Jean-Baptiste, grâce à Aldebert d'Uzès et Posquières, Evêque de Nîmes (1141-1180).

- XIIème siècle : A Saint-Gilles et Nîmes,

Ils continuent à agrandir leurs domaines, reçoivent Daladel près d'Aigues-Mortes en 1171, Canavère en 1202, puis les terres de Luc près de Marguerittes en 1217. On dénombre déjà 22 hospitaliers en 1218, dans la commanderie de Saint-Gilles.

- 1312 :

Concile de VIENNE, héritage des biens du Temple et création de quatre commanderies rattachées au Grand prieuré de Saint-Gilles dont Saliers, Montfrin, Générac et Saint-Pierre de Camppublic (Près de Beaucaire).

- Vers 1334 :

Montfrin est rattaché à Saint-Gilles en qualité de « Chambre Prieurale ».

- 1562 :

Saccage par les protestants des églises Notre-Dame de Malpas à Montfrin et Saint-Jean-Baptiste de Nîmes. L'église de Nîmes ne sera jamais reconstruite, les matériaux furent réemployés aux bastions et fortifications de la ville. Peu de temps après, Nîmes sera rattaché à la commanderie de Montfrin.

- 1595 : Le 24 avril : Joseph Lafont pose la « Pierre angulaire du Christ » sur un des arcs. Gaspard de Barras La Penne, commandeur de Montfrin fait reconstruire l'église saccagée par les protestants. Plus tard, elle deviendra église paroissiale de Montfrin, sous le vocable de Sainte-Marie.

- 1606 :

Arpentage de la ville de Nîmes, et expertise des biens de l'Ordre. Il possède, à ce moment là, 67 salmées, 10 émines et 3 quarts. C'est la propriété la plus importante après celle du chapitre de Nîmes.

- 28 juin 1645 :

Par délibération de la Langue de PROVENCE, Montfrin est démembrée du Grand Prieuré pour devenir commanderie à part entière, à laquelle on attribut la métairie de Caissargues, et les membres de Nîmes et Le Pin, du diocèse d'Uzès.

- 1793 :

Aliénation des biens nationaux, et vente aux citoyens.

- 1^{er} Août 2003 :

Arrêté d'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques.



**MONTFRIN : Carte postale n°18 (Vers 1903)
Cour intérieure de l'ancien couvent des
Templiers.**



Archives du Gard avant 1790

Série H

De Lamothe – 1877 -

H. 632. (Liasse) – 1 pièce de parchemin : 8 pièces de papier.

1157-1597 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Titres relatifs aux privilèges du grand prieuré.*

- Permissions demandées au viguier de Saint-Gilles par les religieux de Saint-Jean de Jérusalem, de pouvoir faire traverser les terres de Saint-Gilles, par leurs troupeaux pour les faire tondre ; par dix bœufs de labour envoyés à Montfrin pour travailler ; par des chevaux expédiés pour dépiquer les blés (1453). -

H. 636. (Liasse) – 39 pièces de papier.

1569-1596 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Arrentements des terres et maisons.*

- Pierre Saurel, de Montfrin, arrente une métairie, audit lieu (*Vraisemblablement la métairie des Orgnes à Montfrin*), au prix de 900 livres (1569). -

H. 644. (Registre) – In-folio, 118 feuillets de papier.

1599-1619 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Reconnaissances passées en faveur desdits religieux par Martin Bonasse, pour une maison sise à Montfrin, sous la cense de deux deniers (1616), et qui avait été déjà reconnue par Gilles Marion en 1495. – Autres reconnaissances passées par Pierre Moynier, pour une maison au même lieu, sous la cense de 3 sous ; par Simon Trinquier, pour une maison, sous la cense de 5 oboles ; par Henri Dumas, pour une terre sise aux Bousquets, terroir de Montfrin, pour 4 oboles, etc. – Principaux noms des quartiers : Coste-Belle, Cante-Perdrix, Les Hières-de-Montagnac, Campoussin, Saint-Martin, la Malautière, le Bosquillon, etc. – Reconnaissance passée en faveur de messire Barras, commandeur de Saint-Christol et Montfrin, pour une maison sise dans la ville de Meynes, près le puits du Château (1599), etc.

H. 645. (Registre) – In-folio, 47 feuillets de papier.

1677 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Sommaire des reconnaissances passées, à Meynes, Montfrin et Théziers, en faveur de ladite commanderie, par : Etienne Champourliè, Jacques Martel, Simon Roulland, Marguerite Duronne, Pellegrin Carrière, Pierre Arnoux, Germain Allier, Guillaume Lagier, Pierre Siméon, etc. Tous de Montfrin - Principaux noms des quartiers à Meynes : La Cruvière, Claux Méjan, la Cabane, le Muret, le Plan de Bassargues, la Tour, Charonne, etc.

XVI^{ème} siècle — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Extrait du terrier de Montfrin, faisant connaître le détail et la qualité des fonds soumis à la cense : Jean Rey doit sa rente en blé et en orge ; Joseph Rémusat, 2 deniers et ¼ de poule ; Jean Servel, 1 poule et 1 denier ; Joseph Pujolas, ¼ de poule ; - Marcelin François jouit d'une terre aux Justices ou chemin de Beaucaire, d'une vigne aux Molières et d'une maison à Montfrin à la 2^{ème} faïsse (*rue*) ; Barthélémy Robert, d'une terre à Coste-Belle, d'une vigne à la Baume, d'une terre à la Rouquette, d'une vigne à la Font-des-Codes et d'une maison à la 4^{ème} faïsse ; Jean Sagnier, d'une vigne à la Garrigue, et Jean Fayet, d'une terre à Bassargues.

1741 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Copie certifiée du procès-verbal d'arpentement et de bornage de la commanderie de Montfrin, dressé par Pierre Bonnet, notaire royal de Montfrin et Jacques Senaux, géomètre pour ce nommés.

1766 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Copie certifiée d'une procédure relative aux reculements des bornes qui avaient été plantées, en 1741, pour faire la division des possessions de ladite commanderie de Montfrin d'avec les terres des propriétaires limitrophes (1766).

1670-1789 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Bois et ruisseau de l'Orgne – Transaction passée entre messire Thomas de Milhau, commandeur de Montfrin et noble Accurce de Martinon, au sujet de l'usage de l'eau de la source d'Orgne (1670) – Affiche pour la vente des coupes de bois dépendant du grand prieuré de Saint-Gilles (1748) – Procès-verbal de visite des officiers de la maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve-de-Berg dans le bois de la commanderie de Montfrin (1765) – Procès-verbal du sieur Georges, arpenteur, pour le recolement du bois d'Orgne (1765) – Autres recolements faits dans les années 1767, 1771, 1776 et 1789.

1747-1784 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Bois dépendants de ladite commanderie. – Instructions relatives à la vente des bois d'Orgne (1747) – Rapport des sieurs Rouvière et Guiraud, experts, nommés pour la vérification des fossés de ladite commanderie (1750) – Des sieurs Delon et Coulomb, également experts (1765) – Vente d'une coupe de bois dans le tènement d'Orgne, consentie par messire Henry-Joseph de Piolenc, commandeur de Montfrin, en faveur de Pierre Castan, au prix de 2.520 livres (1766) – Procès-verbaux de martelage, fait par les employés de la maîtrise des Eaux et Forêts de Villeneuve-de-berg, dans les bois dépendants du grand prieuré de Saint-Gilles (1771, 1775) – Procès-verbal de recolement du bois de chênes verts de Romanès, situé dans le territoire de la commanderie de Montfrin (1777) – Vente d'une coupe desdits chênes, consentie en faveur du sieur Deydier, au prix de 7.000livres (1780) ; aux sieurs Fauque et Coulomb, au prix de 5.000 livres 1784).

1744-1772 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Extraits tirés des procès-verbaux des chapitres tenus au grand prieuré, contenant les articles relatifs à la gestion des commandeurs de Montfrin. – Messire Henry de Piolenc, commandeur dudit Montfrin, ayant sommé les consuls dudit lieu de fournir, à leur dépens, un dais processionnel pour l'église de Montfrin, est condamné, par jugement du sieur de Monténard, sénéchal de Beaucaire, à payer le dais de ses deniers (1664). – Procès-verbal contenant mention détaillée de la transaction passée entre ledit messire de Piolenc et les consuls de Nîmes, qui, après avoir acheté le jardin des P.P. Augustins pour agrandir l'Esplanade de Nîmes, se trouvèrent avoir besoin, en outre, d'une partie de celui des religieux de Saint-Jean de Jérusalem, pour donner une plus grande régularité à ladite place (1772).

1649-1688 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès-verbaux de visite de la commanderie de Montfrin, par F. Jacques de Chiavary, qui constate que, depuis la dernière visite, le Rhône a emporté 10 salmées de terres au Camp-Saint-Martin, 1 salmée et ½ à la terre de Doumargues et presque enlevé la terre dite du Bout-du-Rhône (1669[1]). – F. Gaspard de Glandevès, visiteur, constate en 1688 que l'église de Saint-Jean est bien tenue, ayant un tabernacle en bois doré « fort beau, doublé en dedans de taffetas et couvert extérieurement d'un pavillon de damas cramoisi ».

[1]NDLR : Il semblerait que la bonne date soit 1649, comme indiquée en tête de ce paragraphe. En effet, la rupture des chaussées et inondation du Rhône la plus proche date de 1647, par rapport à 1649, soit à peine 2 ans avant. Par contre, par rapport à 1669, la plus proche inondation ne date que de 1660, soit 9 ans auparavant (Voir : « L'Ordre de Malte en Camargue, aux 17 et 18^{ème} siècles », par G. Gangneux, page 70, tableau des années calamiteuses du Rhône).

1727 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès-verbal de la visite générale faite par F. Ignace-Louis-Félix de Grimaldi. – L'église paroissiale renferme 3 tableaux, une chapelle appartenant au marquis de Montfrin, avec un tableau représentant Saint-Antoine de Padoue. – Le trésor de la sacristie contient un beau soleil d'argent, 2 calices, 2 croix processionnelles, etc. – Le commandeur a plusieurs privilèges tels que : de faire élire, tous les ans, un de ses vassaux consul de la communauté ; d'être exempt du droit de passage du Rhône ; il possède un château dont la façade est crénelée, avec salle d'audience et prison. – Les terres composant le domaine sont : Le Camp-Saint-Martin, la terre dite du Bout-du-Rhône, les terres des Faisses, du Cadereau, de Gourgoumaud, de la porte de Montagnac, de la Basse-Gardirole, de la Tapie, de Domerguet et le bois appelé devois de Saint-Jean ou de Romanès. – En dehors, mais dépendant de ladite commanderie, sont : le bois d'Orgne, la métairie de Caissargues, sise à une lieue de Nîmes, deux jardins potagers à Nîmes, le domaine de Saint-Jean du Pin, au diocèse d'Uzès.

H. 654. (Registre) – In-folio, 66 feuillets de papier.

1752 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès-verbal de la visite faite par F. Antoine de Garnier de Julhans-Fontblanche, commandeur de Béziers, et F. Dominique de Gailhard, commandeur de Valence. – Les bâtiments dépendants de ladite commanderie sont à Montfrin : l'église paroissiale, un château, un four banal, près duquel se trouve planté, dans la Grand-rue, un carcan que surmonte une croix de Saint-Jean de Jérusalem, un moulin à huile, un moulin à vent, une grande tour servant de pigeonier et un ancien moulin à eau sur le Gardon.

H. 655. (Liasse) – 7 pièces de papier, 1 sceau plaqué.

1755-1781 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès-verbal de la visite faite à la commanderie par F. François-Ignace de Malijac, ex-capitaine de galère, commandeur de Saint-Félix de Sorgues (1755). – Ordonnance de visite pour la paroisse de Montfrin, rendue en conséquence de la visite faite par messire Bonaventure-Bauyn, évêque d'Uzès, le vendredi 5 mai 1758. – Certificats donnés par les FF. Inspecteurs à messire Henri de Piolenc, commandeur de Montfrin, de l'accomplissement des ordres donnés par les FF. visiteurs (1764). – Ordonnance de visite rendue par F. Joseph-François-Gabriel-Guillaume de Lestang, visiteur général, à la suite de la visite par lui faite à ladite commanderie de Montfrin (1777). – Ordonnance rendue par messire Emmanuel de Rohan, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, relative à la réfaction des livres terriers dudit ordre (1787).

H. 656. (Registre) – In-folio, 26 feuillets de papier.

1786 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès-verbal de visite générale faite à ladite commanderie par F. Joseph-François-Gabriel-Guillaume de Lestang-Parade, grand croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Saint-Gilles (1786). – Le curé ayant refusé de livrer les clés de l'église, il fallut faire forcer la porte par un serrurier, acte de rigueur qui ne fit qu'exaspérer le curé, lequel, étant arrivé, se mit à crier au peuple : « Je vous prend à témoins, qu'un monsieur de Malte est venu dans ma paroisse faire les fonctions avec une étole pendante ». Cette visite qui n'offre pas d'autres particularités et n'est qu'une répétition des précédentes se termine par une ordonnance indiquant quelques améliorations à faire à la propriété sans cesse ravagée par les inondations du Rhône.

H. 657. (Liasse) – 3 pièces de papier.

1786-1787 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Extraits d'ordonnances de visites ; procès-verbaux de vérification desdites ordonnances. – Extrait du registre des délibérations du Conseil de l'Ordre de Malte tenu à Paris le 8 mars 1787, et dans lequel il fut résolu de poursuivre le curé de Montfrin, pour refus fait par lui de laisser visiter son église par le grand prieur de Saint-Gilles, ledit curé étant soutenu par l'évêque de Nîmes, prétendait que ladite paroisse, étant séculière, ne relevait que de l'autorité épiscopale.

1537-1784 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Procès entre messire de Piolenc, commandeur de Montfrin, et le marquis de Montfrin, tant à raison de leurs droits de justice que de directe seigneurie audit lieu. – Pièces à l'appui. – Arrêt du Parlement de Toulouse qui maintient le commandeur de Montfrin en possession de certaines terres, bois et créments, tels que : la terre du Bord-du-Rhône, Faisse-Courte et de la Versadoue (1537). – Visite faite à la commanderie de Montfrin par F. Jean-Jacques de Mauléon, commandeur d'Espalion (1612). – Délibération du Conseil de l'Ordre au sujet d'un procès survenu entre le marquis de Monténard et le chevalier de Piolenc, le premier prétendant être propriétaire de la partie de la terre du Bout-du-Rhône, délaissée par le fleuve, et le second soutenant que ce crément n'était qu'une restitution du terrain précédemment emporté (1765). – Mémoire d'avocat fait pour le chevalier de Piolenc et dans lequel sont examinées les propositions d'accommodement faites par le marquis de Monténard (1765). – Projet de transaction proposé, au nom du chevalier de Piolenc, au marquis de Monténard et approuvé par ce dernier (1775). – Sanction donnée à cet arrangement par F. Emmanuel de Rohan, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1776). – Transaction passée entre lesdites parties et d'après les conditions approuvées (1777). – Demande faite par le baron d'Esclapon au Conseil de l'Ordre de vouloir bien autoriser le commandeur de Comps à lui céder le fief de la Roque d'Esclapon, dépendant de ladite commanderie (1784).

1161-1767 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Commanderie de Montfrin.*

- Requête, mémoires, exploits de signification, sommations, consultations, appointements, arrêts et autres actes de procédure relatifs à une contestation entre messire Joseph-Henri de Piolenc, commandeur de Montfrin et messire Jean-François Raynaud, prêtre. – Copie de la donation aux Templiers par Raymond, évêque d'Uzès, de l'église Saint-Martin de Trévils, sous la cense et réserve de 2 muids de froment (1161). – Autre donation faite par le même évêque aux F.F du Temple, de l'église de Saint-Paul de Montagnac (1178). – Mémoire dans lequel il est dit que les Templiers ne tardèrent pas à faire bâtir une église sous le titre de Notre-Dame de Malpas, dont l'acte d'érection ne se trouve nulle part, mais ne pouvait être qu'à Montfrin, puisqu'il se trouve, dans les archives de l'Ordre à Arles, une bulle par laquelle le pape Alexandre III, confirmant la donation de Raymond, fait mention de la nouvelle église sans la nommer. – Arrêt du parlement de Toulouse déclarant séculière la cure de Montfrin (1700). – du Conseil d'Etat relatif à la présentation et à la nomination du curé de Montfrin (1717). – Consultations d'avocats au sujet des portions congrues (1765). – Accord passé entre le chevalier de Piolenc et messire François Jaume, curé de Montfrin (1776). – Mémoires faits et présentés au nom des deux parties dans le cour du procès. – Par délibération du 7 mai 1787, le chapitre de l'Ordre élève les portions congrues de tous les curés dépendants des commanderies de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à 550 livres à partir du 1^{er} janvier de la présente année.

.Extrait des Archives du Gard.
.Supplément à la Série H.
Bligny – Bondurand – 1916 –

H. 889 (Portefeuille) (Don de M. le chanoine Nicolas 1913.) – 847 feuillets écrits, papiers.

1759-1763 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Premier tome des visites de 1761, provenant de Mathieu Bœuf, notaire royal et secrétaire de l'Ordre de Malte.*

- Folios 517-536 – *Visite générale de la commanderie de Montfrin*, possédée par Joseph-Henri de Piolenc, chevalier. Elle commence le 6 novembre 1761. Les visiteurs généraux sont le chevalier de Gaillard et le prêtre Ferrand. Partis de Saint-Gilles le 5, ils sont arrivés le même jour à Montfrin, pour coucher. Le 6, ils font appeler Joseph Darlhac, avocat, procureur fondé du commandeur. Ils sont reçus à la porte de l'église paroissiale par Antoine Darlhac, prêtre religieux d'obédience de l'Ordre, sacristain de l'église. Ostensoir d'argent garni de ses cristaux et du croissant doré. Le tabernacle, doublé intérieurement de soie rouge, est en bois sculpté et doré, et surmonté d'une gloire dominée par une croix de l'Ordre. Du côté de l'épître, chapelle de Saint-Antoine de Padoue, appartenant au marquis de Montfrin. Banc du commandeur. Banc des prêtres, avec lutrin. Banc du marquis. Niche grillée avec châsse en bois sculpté et doré, contenant des reliques de Saint-Clair, interdite par l'évêque d'Uzès. Dans la conque des fonds baptismaux sont des chrêmières d'argent, contenues dans une boîte d'étain. Chapelle du commandeur, dédiée à Saint-Jean-Baptiste, avec tombeau des commandeurs. Sur la tribune et sur une clé de voûte, sont sculptées les armoiries de Mr de Barras. Autels de Saint-Vincent, martyr, et de Saint-Eloi, entretenus par les confréries des vigneron et des maréchaux. Beau clocher pyramidal à quatre cloches. Le sacristain a été pourvu par le commandeur de Sartoux, le 19 février 1748. Anciennement les sacristains faisaient toutes les fonctions curiales, officiaient aux quatre grandes fêtes et le jour du patron, et en retiraient les offrandes. Un arrêt du Grand Conseil, du 18 août 1720, en instituant un vicaire perpétuel, les a dépouillés de ces prérogatives et de la première place au chœur, en l'absence du commandeur. Sébastien Blanchet, le vicaire perpétuel, a refusé aux visiteurs généraux de les recevoir à la porte de l'église, en compagnie de son secondaire et du sacristain, en se fondant, comme il l'a toujours fait, sur l'arrêt de 1720 ; mais il n'a, ni enlevé la réserve, ni empêché la sonnerie des cloches, comme il l'avait fait précédemment. Il ne fait, ni n'autorise, aucune mention, au prône de la messe paroissiale, du grand maître de l'ordre, de la religion et du commandeur. Il ne solennise ni ne permet de solenniser la fête de Saint Jean-Baptiste, patron de l'ordre, mais il fait fermer les portes de l'église ce jour-là, pour empêcher le sacristain de rien célébrer de solennel. Il y a, dans l'église paroissiale, une œuvre, dirigée par deux anciens consuls, qui jouit d'un champ situé à l'Île-Neuve. Le commandeur a, dans les territoires de Montfrin et de Meynes, la juridiction civile et criminelle, sans mutilation de membre et effusion de sang, sur ses serviteurs ou ses sujets relevant de la directe, comme aussi sur les autres habitants qui voudraient se soumettre à sa juridiction, en faisant leur déclaration devant les officiers de la commanderie et au greffe. Ces officiers doivent en faire notification à ceux du marquis de Montfrin. Quant aux habitants désireux de venir sous la juridiction du commandeur, ils devront porter chez lui leur crémaillère, y allumer le feu, y dresser et couvrir la table, y manger et y boire tous les ans, aux fêtes de Pâques, la Pentecôte et Noël. Ils peuvent également le faire dans une des maisons de la directe du commandeur. C'est en vertu d'un arrêt du parlement de Toulouse, du 14 juillet 1513. La juridiction supérieure, sans mutilation de membre et effusion de sang, appartient au marquis de Montfrin, sur tous les vassaux de sa directe et de celle du commandeur.

Les officiers du commandeur sont : Joseph Darlhac, avocat, viguier ; Charles Combes, avocat, juge ; Mathieu Rey, lieutenant de juge, administrant la justice à Meynes ; Jean Colomb, notaire royal, greffier ; Guillaume Baومت, procureur juridictionnel. Pas de sergent, par pénurie de sujet. Les censives et directes à Montfrin, Meynes, Castillon, Aramon, Pouzilhac, Valabrègue, Valliguières, La Capelle et autres lieux, ont été partiellement renouvelées en 1742. Les renouvellements restant à faire à Montfrin sont suspendus, par suite de différends avec le marquis de Montfrin. Il y a une instance liée devant le Grand Conseil, en laquelle est intervenu le receveur de l'Ordre au grand prieuré de Saint-Gilles. Un des vassaux du commandeur doit être élu consul, chaque année, à la Pentecôte, et prêter serment entre ses mains. Le commandeur a le droit, lui, son train, équipage, domestiques et fermiers, de passer et repasser la rivière du Gardon, dans le bateau du marquis, sans payer ni contribuer à l'entretien du bateau. Château et maison seigneuriale du commandeur, en pierres de taille, avec murs crénelés, dans l'intérieur de Montfrin. Sur la porte sont sculptées les armes du commandeur de Barras, avec l'inscription : « *Nulli labor fallax* ». A l'entrée de l'escalier de la grande cour, mêmes armoiries. A l'intérieur, inscription latine sur marbre blanc, non reproduite. Dans la salle de l'auditoire, trumeaux. Meubles d'état : un miroir à cadre noir, etc. Four, carcan, moulin à huile. – Le lendemain, 17 novembre, visite du pigeonnier, du moulin à vent. Domaine (Folios 517-526)

– Visite de la métairie de l'Orgne, au-delà du Gardon, le 18 novembre. Les Maire et Consuls de Montfrin n'ont pas rendu visite aux commissaires depuis leur arrivée. Ceux-ci en ayant témoigné leur surprise à Darlhac, il va prévenir Palisse, maire, et Barbuti, premier consul. Le maire consent à la visite, mais non Barbuti. Les commissaires sont résolus à verbaliser contre les consuls. Ils voient avec douleur que la plupart des droits de l'Ordre dans cette commanderie sont insensiblement anéantis.

– Visite du membre de Nîmes, le 25 novembre 1761. Les commissaires descendent au logis de l'*Orange*, à Nîmes. Joseph Darlhac les y attendait. Visite des deux jardins joignant l'Esplanade (1).

– Visite de la métairie de Caissargues.

– Visite du membre du Pin, au diocèse d'Uzès.

– Le revenu de la commanderie est de 7.400 l. moins le paiement du vingtième. Les charges sont de 2.362 l.

– Ordonnances du 26 novembre 1761.

(1) *Ces jardins ont servi, au XIX^{ème} siècle, à établir l'avenue Feuchères, la rue Monjardin et la maison de l'Assomption.*

H. 894. (Registre) – 43 feuillets écrits, papiers.

1759-1763 — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Premier tome des visites de 1761, provenant de Mathieu Bœuf, notaire royal et secrétaire de l'Ordre de Malte.*

- Folios 36-40. – Pouvoir donné à Ange Terras pour faire procéder aux reconnaissances des emphytéotes de Montfrin, Théziers et Fournès – 27 mars 1758.

-oOo-

Extrait de l'inventaire sommaire
Des Archives Départementales des Bouches du Rhône
Par Mr de GRASSET - 1869 -

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES. – SERIE H. (Pages 29 et 30)

X.

COMMANDERIES DE MARSEILLE, MILLAUD, MONTFRIN, NICE ET PALLIERS.

III. MONTFRIN. — Cette commanderie fut démembrée du Grand Prieuré en 1645 : les biens qui la composaient, sis aux diocèses de Nîmes et d'Uzès, provenaient en grande partie des Templiers, et consistaient en terres, églises et droits, dont nous donnons ci-après l'énumération.

1° Chef, *Montfrin*, prieuré primitif ; moulins à huile et à blé, four, partie de la juridiction moyenne et basse, dîmes, et un grand nombre de directes : en **1146**, Pons de Meynes fit donation aux Templiers de la moitié du château de Montfrin, de la deuxième partie de celui de *Meynes*, et du village de *Treuils* ; en **1161**, Raymond, évêque d'Uzès, en présence d'Aldebert, évêque de Nîmes, de Bertrand, abbé de Saint-Gilles, et de Raymond, comte de Toulouse, leur donna l'église de *Saint-Martin de Treuils*, don qui fut confirmé par le pape Alexandre III en **1178**.

2° Membre d'*Orgnes* : métairie, moulins et directes données au Temple par Pons de Meynes en **1146**.

3° Directes de *Valabrègues*, *Aramon*, *Tésiers*, *Le Pin*, *Notre-Dame de Nîmes*, *Saint-Jean des Pulvériers*, *Saint-Basile*, *Saint-André de Costaballens*, *Saint Césaire*, *Besousie* et autres quartiers du terroir de *Nîmes* (**1145 à 1280**).

4° Métairie de *Cayssargues*, acquise en **1209** ; les directes de *Notre-Dame de Bethléem*, *Marguerittes*, *Poulx*, *Saint-Cosme*, *Marvejols*, *la Vaunage*, *Bernis*, *Vendargues*, *Montpezat* et *Clarensac*.

Revenu net en **1777** : **7.153** livres tournois.

Extrait du répertoire de la série 56 H
Archives Départementales des Bouches du Rhône
Par BARATIER et VILLARD – 1966 -

Page 1 : Archives Départementales de Marseille :

Plans méthodiques, analyses, un volume par commanderie

56 H 23 : Montfrin.

1 registre de 287 f. + 1 cahier.....1701-1704.

Page 7 : Archives Départementales de Marseille :

Procès-verbaux de vérifications des ordonnances de visites

56 H 216 : Montfrin, Montpellier.

47 pages de papier.....1729-1787.

Page 8 : Archives Départementales de Marseille :

Procès-verbaux des visites de vérification des améliorissements

56 H 255 : Montfrin.

7 cahiers et 1 page de papier.....1678-1764.

Page 23 : Archives Départementales de Marseille :

Dossiers de Dépouilles des baillis et commandeurs

- 56 H 662** : Montfrin et Saliers – Gaspard de Barras-Lapene, commandeur. Un registre d'inventaires des biens de Montfrin : bâtiments et église avec dépropriement. Quittances, correspondances, etc... (1614-1624)
1 registre de 111 f. + 22 pages de papier, + 1 parchemin.....1623.

COMMANDERIE DE MONTFRIN

Page 97 : Archives Départementales de Marseille :

A) ADMINISTRATION GENERALE :

- 56 H 2549** : Extrait de la délibération de la Vénérable Langue de Provence érigeant Montfrin, Caissargues et les censes de Nîmes en commanderie de chevalier, séparée de Saint-Gilles (28 juin 1645). Collation en faveur d'Henri-Joseph de Piolenc (1756).
2 pages de papier.....1645-1756.
- 56 H 2550** : Arpentage et bornage.
1 registre de 49 feuilles.....1766.
- 56 H 2551** : Procès-verbal de bornage.
1 registre de 50 feuilles.....1789.
- 56 H 2554** : Correspondance reçue par le commandeur Alphonse de Valbelle-Meyrargues. Inventaire de son mobilier.
43 pages de papier.....1693-1700.
- 56 H 2556** : Gestion du membre de Vallabrègues (cens, baux à ferme, moulins, péage de Comps, procès contre le fermier Serret de Beaucaire). Dépouille du chevalier François-Octave de Flavigny usufruituaire de Vallabrègues.
60 pages de papier.....XVème et XVIIème siècle.
- 56 H 2562** : Procès contre le fermier Bonaventure Marion avec son compte de gestion.
13 pages de papier.....1684-1686.
- 56 H 2563** : Arrentements et procès avec les fermiers.
32 pages de papier.....XVIIème et XVIIIème siècle.

B) CARTULAIRE :

- 56 H 2564 et 56 H 2565** : Cartulaire A dit authentique. Copie faite en 1619 de 219 actes de 1146 à 1417 par Jean de Mesayer, notaire et commissaire, député par le Parlement de Toulouse à l'occasion d'un procès avec le baron de Montfrin.
1 registre de 300 feuilles.....XIIème et XVème siècle.

C) PROCES CONTRE LE SEIGNEUR DE MONTFRIN :

- 56 H 2566 à 56 H 2573** : Procès divers :.....Du XVème au XVIIIème siècle.

COMMANDERIE DE MONTFRIN

Page 168 : Archives Départementales de Marseille :

A) CHEF :

56 H 4725 : Biens. Pont à Comps sur le Gardon. Etat de la maison claustrale.
6 pages de parchemin, 7 pages de papier 1341-1766.

Juridiction.

56 H 4726 à 56 H 4730 : Collations, ordonnances, criées, procédures.
30 pages de parchemin + 4 pages papier..... 1312-1777.

Directes.

56 H 4731 à 56 H 4736 : Contrats divers. Procès contre le baron de Montfrin.
47 pages de parchemin + 12 pages de papier..... 1312-1631.

Prieuré.

56 H 4737 : Service du culte, revenu, préséances.
5 pages de parchemin + 17 pages papier 1419-1749.

Consulat.

56 H 4738 : Elections consulaires ; prestations de serment au commandeur par l'un des
consuls.
11 pages de parchemin..... 1314-1452.

56 H 4739 : Procès au sujet du droit du commandeur de faire nommer un de ses
justiciables comme consul.
4 pages de parchemin + 4 pages papier 1501-1651.

Droits divers.

56 H 4740 : Moulins, droit de pêche ; barques sur le gardon.
5 pages de parchemin + 2 pages papier 1456-1618.

56 H 4741 : Directes sur des maisons à Montfrin.
7 pages de parchemin + 1 page papier..... 1321-1470.

B) DÉPENDANCES DE MONTFRIN :

56 H 4742 : Meynes. – Directes.
9 pages de parchemin 1350-1458.

56 H 4743 : Orgne. – Droits seigneuriaux.
1 page de parchemin + 3 pages de papier..... 1501-1613.

56 H 4744 : Valabrègue. – Biens. Directes.
10 pages de parchemin..... 1316-1606.

56 H 4745 : Aramon. – Directes.
4 pages de parchemin 1334-1366.

56 H 4746 : Théziers, Fournès, Saze. – Directes.
4 pages de parchemin + 1 page papier..... 1315-1455.

- 56 H 4747** : Castillon. – Directes.
12 pages de parchemin + 5 pages papier.....1322-1654.
- 56 H 4748** : Bezouce. – Directes.
1 page de parchemin1346.
- 56 H 4749** : Le Pin. – Directes, droits seigneuriaux.
7 pages de parchemin1316-1597.

C) NÎMES ET SES DÉPENDANCES :

Nîmes.

- 56 H 4750** : Biens. Transaction avec les consuls protestants au sujet des dommages et intérêts en raison des dégâts aux bâtiments de la commanderie en 1621.
4 pages de parchemin + 2 pages papier..... 1216-1647.
- 56 H 4751 à 56 H 4760** : Directes et dîmeries sur différents lieux proches de Nîmes : Maisons en ville, Polverières, Saint-Baudile, Notre-Dame de Nîmes, Saint-Gervazy, Luc et Saint-André de Costaballens près de Marguerittes, Saint-Césaire-lès-Nîmes.
77 pages de parchemin + 2 pages papier..... 1501-1651.

Caissargues.

- 56 H 4761 à 56 H 4767** : Biens, dîmes et directes à Caissargues et Notre-Dame de Bethléem (Eglise ruinée au XVème siècle).
83 pages de parchemin + 2 pages papier..... 1209-1734.

Marguerittes.

- 56 H 4768 à 56 H 4774** : Biens. Directes.
63 pages de parchemin 1168-1458.

-oOo-

Jean Raybaud

Les Assemblés, Conseils et Chapitres tenus à Montfrin.

- Tome I, page 371 : Chapitre de l'année 1425.
Tome I, page 374 : Chapitre annuel tenu le 18 octobre 1432.
Tome II, page 13 : Chapitre de l'année 1460.
Tome II, page 20 : Chapitre annuel tenu le 16 mars 1469.
Tome II, page 34 : Chapitre annuel tenu au printemps 1490.

Jean Raybaud

Tome III, page 32

En 1312, lors de la suppression des Templiers, la commanderie de Saint-Gilles fut démembrée : on en détacha plusieurs parties, dont on forma quatre commanderies :

- 1° Commanderie de Saliers ; on y ajouta Clamador, situé dans l'île de Camargue, qui appartenait à la commanderie du Temple de Montpellier ;
- 2° Commanderie de Montfrin ;
- 3° Commanderie de Générac ;
- 4° Commanderie de Saint-Pierre de Camppublic et autres domaines que possédaient les Templiers possédaient à Beaucaire (*Bibliothèque Méjanès d'Aix, manuscrit n°858, page 218*).

Jean Raybaud

Tome III - Pages 97 à 100

Le 16 novembre 1761, les mêmes commissaires (frère de Gaillard, commandeur de Valence, et Joseph Ferrand, prêtre desservant une place dans l'église collégiale de Saint-Gilles), suivant la commission à eux données par le frère Henri-Augustin de Piolenc, grand prieur de Saint-Gilles, datée d'Arles du 10 du courant, enregistrée au commencement du verbal de visite du membre de Saint-Jean de Barbentane, et après avoir fini la visite de la commanderie de Cavalet, auraient résolu de procéder à la visite de la commanderie de Montfrin, possédée par frère Henri de Piolenc, et à cet effet ils seraient partis ce jourd'hui de la ville de Saint-Gilles, accompagnés de Me Rocquelain, leur secrétaire, et se seraient rendus audit Montfrin, éloigné dudit Saint-Gilles d'environ cinq lieues, et auraient fait appeler Me Jean Darlhac, avocat, procureur fondé dudit sieur commandeur de Montfrin, qui leur déclare que la dite commanderie consiste en général :

Premièrement en son chef qui est Montfrin,
Au membre et métairie d'Orgnes,
Aux jardins de Nîmes,
Et au membre et métairie de Caissargues,
Et au membre du Pin, diocèse d'Uzès.

Le sieur Darlhac les conduit à l'église paroissiale dudit Montfrin, à la porte de laquelle ils sont reçus par frère Antoine Darlhac, prêtre religieux d'obédience de l'Ordre, sacristain de ladite église, qui leur présente l'eau bénite et les conduit processionnellement les cloches sonnantes, et chantant le *Veni Creator*, jusqu'au pied du maître-autel où le sieur Ferrand, commissaire, aurait donné la bénédiction du Très Saint Sacrement. Suit la description de l'église, ainsi que l'inventaire du mobilier.

Dans le sanctuaire, du côté de l'épître, il y a une chapelle appartenant au marquis de Montfrin, dédiée à Saint-Antoine de Padoue. L'église est voûtée et pavée, le sanctuaire séparé de la nef par un balustre en pierres de taille et au fond de laquelle au-dessus de la porte d'entrée il y a une tribune en pierres de taille, sur le mur d'appui de laquelle sont sculptées les armes de feu sieur de Barras, lesquelles se trouvent pareillement sculptées sur l'une des clés de voûte.

Il y a aussi dans la nef deux autels, l'un dédié à Saint-Vincent martyr, et l'autre à Saint-Eloi, qui sont entretenus décemment par les confréries des vigneronniers et des maréchaux.

Dans la nef et du côté de l'épître est la chapelle du sieur commandeur, dédiée à Saint-Jean-Baptiste, voûtée, avec un balustre en pierres de taille, l'autel armé de sa pierre sacrée, le tableau représentant le baptême de Notre Seigneur, ayant son cadre bois noyer sculpté ; dans cette chapelle est le tombeau des sieurs commandeurs. Le tableau qui est sur le maître-autel représente la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux et Saint-Jean-Baptiste.



A côté du maître-autel sont deux autres autels avec leur tableau ; celui du côté de l'évangile, dédié à Notre-Dame du Rosaire et Saint-Dominique, est entretenu par la Confrérie du Rosaire, et l'autre, du côté de l'épître, dédié à Saint-Roch, est entretenu par la communauté, et sont l'un et l'autre très bien armés.

Sur le fond de la dite église et à côté est un beau clocher fait en pyramide, à plusieurs ouïes, garni de quatre cloches, fermant par une grande porte à deux battants et à clé ; à côté de l'église et sous le clocher se trouvait le cimetière.

Le commandeur étant prier primitif dudit lieu et paroisse de Montfrin, a droit de pouvoir et nommer aux bénéfices du sacristain curé secondaire de ladite église.

Le frère Darlhac, sacristain, a été pourvu de la sacristie par Me Boissière, procureur fondé de Mr le commandeur de Sartoux, commandeur de Montfrin, le 19 février 1748.

Suit la description du château ancien qui est une dépendance de la commanderie et plusieurs terres.

Après avoir visité le château, la métairie d'Orgnes, près Montfrin, au-delà du Rhône, et du moulin, les commissaires vont à Nîmes, le 25 novembre 1761, et descendent au logis de l'Orange, où ils trouvent le sieur Joseph Darlhac, procureur du commandeur de Montfrin, Henri de Piolenc, qui leur a dit que le sieur commandeur jouit dans le terroir de la ville de Nîmes, éloignée du chef de trois lieues, et joignant la promenade appelée Esplanade, deux jardins, et s'y étant transportés, ils seraient entrés par un grand portail dans le jardin, où est construit le bâtiment servant de logement au fermier, qu'ils ont trouvé composé d'une cuisine avec sa cheminée, et de laquelle cuisine et par un degré en pierres de taille ils sont montés à une chambre pavée en briques et tuiles.

Revenus dans ladite cuisine, et à côté droit par une petite porte fort étroite, à la fermeture de laquelle il manque un gond, ils sont entrés dans une pièce servant de célier, et du côté gauche est une écurie ayant les crèches en pierre, le dessus de ladite écurie servant de grenier à foin, y ayant à chacun desdits greniers une fenêtre manquant de fermeture faute de gonds pour les soutenir, vient après une loge à cochon. Au devant dudit logement est une petite aire pavée de petites pierres plates, lesquelles manquent en certains endroits, laquelle aire sert à dépiquer les grains.

Ils ont ensuite parcouru ledit jardin qu'ils ont trouvé cultivé et entretenu et clos en partie des murs en très mauvais état, y ayant plusieurs brèches considérables dont quelques-unes viennent presque au rez-de-chaussée.

Ensuite ils sont sortis par le susdit portail dudit jardin, qui fermait à deux battants, dont une partie des fermetures manque et l'autre hors d'état, le jardinier nous ayant déclaré qu'il avait les ferrures qui manquaient à ladite fermeture ; ledit portail étant surmonté de deux créneaux au milieu desquels est une croix de l'Ordre à huit pointes en pierre.

Et étant entrés dans un autre jardin, vis-à-vis le précédent, par un portail, comme cy-devant, ils y ont vu un puits à roue en état, qu'il est aussi clos en partie de murs auxquels il y a plusieurs brèches considérables ; le jardinier s'étant plaint aux commissaires visiteurs que par le moyen de ces brèches et faute d'une entière clôture desdits jardins il est continuellement exposé au pillage, attendu la proximité de la ville et que lesdits jardins joignent et confinent immédiatement à l'Esplanade qui est un lieu public.

Le premier desdits jardins confronte du levant et midi le grand chemin, du couchant le sieur Coulomb, dudit couchant et du nord la communauté dudit Nîmes pour la dite Esplanade et contient 11 émines, et un boisseau.

Le second contient une salmée, une émine, deux boisseaux et confronte du levant les P.P. Capucins, du midi le sieur Ménard, du couchant le grand chemin tendant aux ponts de la rivière du Vistre, et du vent droit l'acquisition faite par la communauté pour agrandir l'Esplanade, lesquels jardins sont jouis et possédés noblement par l'Ordre, francs et exempts de dîmes, tailles et autres charges et impositions quelconques.

Suit la visite de la métairie de Caissargues et du membre du Pin du diocèse d'Uzès.

Revenu de la commanderie de Montfrin :	7.400 l.
Charges :	<u>2.362 l.</u>
Reste net au commandeur :	<u>5.038 l.</u>

Les ordonnances sont datées de Nîmes, le 26 novembre 1761.

Jean Raybaud

Tome II - Page 188

Les huguenots craignant que le roi Louis XIII ne voulût les obliger par force d'embrasser la religion catholique, résolurent, dans ce temps là, de prendre les armes ; ce qui leur fut facile, parce qu'ils tenaient plusieurs places dans le royaume. Henry, duc de Rohan, fut chargé du commandement de leurs troupes dans le Languedoc et dans la Guyenne. Ils se portèrent ensuite à divers excès. Les séditieux de Nîmes démolirent, au mois de novembre 1621, toutes les églises, couvents et autres bâtiments, soit à la ville, soit à la campagne, qui pourraient servir de forteresse ; ils rasèrent le bâtiment et les murailles du jardin qui appartenait au grand prieuré, et en arrachèrent les arbres ; ils avaient été autorisés à faire ces désordres par une ordonnance du cercle, du 15 de ce mois.

Relevé alphabétique des acquéreurs de biens nationaux De 1ère origine. (1) .Commanderie de Montfrin.

D'après l'ouvrage de M. François Rouvière édité à Nîmes en 1900 par l'imprimerie générale « Aliénation des biens nationaux dans le Gard ».

N° d'ordre	Page	Nom de l'acquéreur	Profession	Lieu Commune	Date de la vente	Prix	Objet de la vente
1853	283	Meyer Jean	Négociant à Nîmes	MONTFRIN	2 Frimaire an V	113 036 francs (Vente à l'amiable)	- Maison avec four et écuries attenants. - Moulin à huile. - Moulin à vent avec terre de 5 émines. - Le domaine des Orgnes. (55 salmées et 5 civadières) - Moulin à eau du domaine + les terres. (35 salmées, 3 émines, 3 civadières) - Le bois des Orgnes. (72 salmées)
113	73	Arnail-Fornier	Propriétaire à Nîmes	NÎMES	7 Ventôse an II	30 000 livres	- Jardin à roue, en deux corps, avec logement du jardinier, au dessous de l'Esplanade. (2 salmées, 13 émines et 1 dextre)
1328	206	Idem	Idem	Idem	Idem	-----	Rectification pour le même lot : (2 salmées, 1 émines et 1 dextres)
281	99	Blachier Pierre	Secrétaire du District A Nîmes	NÎMES (Pères de Saint-Jean)	15 Pluviôse an III	26 000 livres	- Maison aux bourgades, confrontant au couchant la Rue Porte d'Alès. (67 cannes de couvert, et 347 cannes de cour et jardin) - Déclare agir pour le compte de Jean MAURY.
817 à 823	141	CHAMBAUD Louis. CHAMBAUD Noël. DUPLAN Marc. DUCROS Jacques. FABRE Pierre MOUNOT Jean CATILLON Jacques.	Architecte. Entrepreneur. Serrurier. Charron. Charpentier. Entrepreneur. N. C.	NÎMES Prés de CAISSARGUES	12 Ventôse an II	161 000 livres 1/7 ^{ème} Chacun.	- Le mas Saint-Jean, près de Caissargues, comprenant : (81 arpents, 12 perches, 1 toise, 3 pieds et 7 pouces de terrain) (2 perches, 8 toises, 3 pieds, 2 pouces et 6 lignes de couvert)

(1) Les biens de 1ère origine comprenaient : Les biens du clergé ; les biens des religionnaires fugitifs ; les domaines de la Couronne ; les biens des Citadelles ; les biens des sociétés, ou confréries.

-oOo-

PIECE ANNEXE RELATIVE A LA COMMANDERIE DE MONTFRIN

- Résumé du « Mémoire pour servir à l'histoire de la ville de MONTFRIN » -
-Par Eugène Trenquier – 1847 – (Réédition 1979) -

Chapitre VII - LES COMMANDEURS - (Pages 115 à 124)

N.D.L.R. Nous donnons ici un résumé des points intéressants apportés par Mr Trenquier, sans pour autant reproduire l'intégralité de son texte, mais en y restant fidèle. La couverture de l'ouvrage réédité est illustrée par une carte-postale (n°18), représentant la cour intérieure de la commanderie au début du XXème siècle, que nous donnons en page 14 de notre présente étude ; les colonnes en pierre de taille étaient encore là, par rapport à nos photographies de 1983 (page 6).

« La commanderie de St-Jean-de-Montfrin était sous la dépendance du grand prieuré de St-Gilles. Le grand prieur de ce pays en était commandeur de droit. L'ordre des Templiers était comme une branche de celui des Hospitaliers de St-Jean ; ces derniers, une fois en possession de l'île de Rhodes, en était devenus les chevaliers, du consentement de toutes les nations, héritèrent des biens de ces Templiers, l'an 1313, époque de leur décadence, décadence amenée, sans doute, tant par leur retraite précipitée dans leurs commanderies, où ils furent accusés de divers crimes, que par l'appât de leur immense fortune.

Les Hospitaliers furent divisés en trois classes : les nobles, les prêtres, et les frères servants. Montfrin avait un délégué du grand prieur, trois prêtres et un nombre plus ou moins grand de frères servants.

Ils portaient une robe noire avec capuchon, taillée du reste comme la robe des Templiers, et décorée sur le côté gauche d'une croix à huit pointes.

L'hôpital St-Jean ne présentait, sur la façade principale, qu'une porte et six fenêtres. Sa distribution comprend deux parties bien distinctes : l'une très reculée, se compose d'une longue voûte soutenant plusieurs habitations modernes ; ses murs étaient munis de canardières dans leur pourtour, et fortement maçonnés ; l'autre partie, de date plus récente, est celle donnant dans la Grand' Rue, et comprenant les deux ailes qui vont joindre l'ancienne.

Les messieurs : Meyer, Bernard, Allut et Frédéric Michel, acquéreurs de la commanderie, rentrèrent dans leurs fonds, par la seule vente et le morcellement de l'hôpital, qu'ils exécutèrent le 1^{er} octobre 1799.

Il serait bien difficile aujourd'hui, en visitant cet immense bâtiment, de se faire une idée de sa disposition primitive, qui n'offre plus rien de bien remarquable, si ce n'est une cheminée à la Templier, qui domine les toits, et semble prête à s'affaisser sous le poids des ans.

Les deux moulins à écluse, situés sur les deux rives du Gardon, devaient augmenter considérablement les revenus de l'ordre. Dans un acte de Bertrand, nous voyons qu'Etienne Bor, d'Arles, en fit réparer la rascasse, le 17 septembre 1489.

Les Hospitaliers ne pouvaient affecter les batelets des moulins au passage des étrangers. Un premier arrêt les menaçait d'une amende de cent marcs d'or, non compris les frais de la procédure ; cette amende fut portée à cinq cents marcs d'argent dans un autre arrêt rendu à Montfrin par Jacques de Durfort, le 10 octobre 1515. Ce dernier sert actuellement de couverture à un livre de Arnaud Daurel, notaire, année 1462.

Un troisième moulin enclavé dans leur belle propriété des Orgnes, appartenant aujourd'hui à Mr Delacorbière, embellissait aussi leur domaine. Cette terre avait au nord-est une tuilerie dont quelques restes annoncent seuls l'ancienne existence.

Un écusson représentant, par sept monuments, les sept langues : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne et Angleterre, se trouve au nord du clocher, à la droite de l'écusson des Albaron.

Quelques vestiges d'armoiries se remarquent encore dans le vestibule et dans la cour de St-Jean. Le seul qui existe intact est celui qui est en bas-relief sur la clé de voûte de la sacristie de l'église ; il est surmonté d'une couronne, et semble avoir pour fond une croix de Malte, dont les pointes débordent en rayon.

Nous pourrions dire encore qu'on trouve quelquefois de petites pièces en cuivre représentant d'un côté un agneau portant un drapeau avec ces mots : Facit semitam rectam, et du revers, une croix, dont les branches sont séparées par un chiffre formant 1709, avec ces mots : In hoc signo militamus. »

Ensuite, Mr Trenquier cite la bulle du pape Innocent IV, en date du 7 décembre 1249, puis donne une traduction de la bulle de Clément VII, datée du 2 janvier 1525, et enfin transmet le texte d'une ordonnance signée Colbert, du 7 mai 1687 ; l'ensemble de ces actes attestant que l'Ordre de Malte était indépendant du clergé régulier. Il nous rappelle un arrêt du 4 juillet 1513, permettant aux commandeurs et à « ses gens » de passer le bac du Gardon sans payer. Suivent quelques anecdotes croustillantes sur la manière avec laquelle était rendue la justice par les commandeurs, notamment « La Grand' Barbe » en 1475, sur la composition du tribunal de St-Jean, ou sur les publications proclamées par les commandeurs. Après avoir abordé quelques sujets éclectiques comme l'aumône aux pauvres, ou les visites de commanderies, Mr Trenquier nous rapporte une pièce de procès relative au siège de l'Hôpital en 1491. Pour l'ensemble de son travail, nous ne saurions que vivement conseiller à nos lecteurs de se délecter dans les détails de cet ouvrage, même si parfois la réalité historique semble quelque peu galvaudée.

-oOo-

BIBLIOGRAPHIE

Etat non limitatif des chapitres relatifs à La **Commanderie de MONTFRIN**

- Histoire du GRAND PRIEUR de SAINT GILLES : par Frère Jean RAYBAUD (*Manuscrit repris par le Chanoine NICOLAS*)
TOME I - 1904 : pages 246, 290, 308, 320, 371 et 374.
TOME II - 1905 : pages 13, 20, 34, 45, 46, 49, 53, 137, 188, 216, 225 et 282.
TOME III- 1906 : pages 22, 32, 97, 98, 99 et 100.

- Inventaire - sommaire des Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par Mr. DE GRASSET - 1869 - pages 29 et 30. (*Donné en page 23 de la présente étude*).

- Répertoire de la Série H - Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par BARATIER et VILLARD - 1966 - 56 H.
- * Montfrin : Ordre de Malte : Page VIII : Nomenclature de la carte des possessions.
Pages XV, XVI et XVIII.
Pages 1 à 205 : Réf. : 23, 216, 255, 411, 662, 739, 799, 804, 822 à 824, 2549 à 2623, 3866, 4146, 4147 et 4725 à 4781.
Ordre du Temple : Page 209 : Réf. : 5247 à 5262, et 5296 à 5298.
- * Caissargues : Ordre de Malte : Page VIII : Nomenclature de la carte des possessions.
Pages 1 à 205 : Réf. : 800, 2549, 3795, 4761 à 4767, et 4775.
- * Nîmes : Ordre de Malte : Page VIII : Nomenclature de la carte des possessions.
Pages 1 à 205 : Réf. : 540, 788, 2549, 2609, 2610, 2612 à 2621, 3505, 3508, 3792bis à 3795, 4107, et 4750 à 4781.
Ordre du Temple : Page 210 : Réf. : 5274, 5303, et 5324.

- Inventaire - Sommaire des Archives départementales du GARD :
1°/ Par Mr De LAMOTHE série H – 1877 -
* H 631 – Page 177 : *Livre de reconnaissances de Montfrin et Théziers*.
* H 632 – Pages 177 et 178 : *Permission pour faire traverser les terres par les troupeaux*.
* H 636 – Page 178 : *Arrentement d'une métairie à Montfrin*.
* H 644 à 659 – Pages 180 à 183 : *Documents divers*. Nous les donnons en intégralité dans la présente étude dans les pages 16 à 20.
2°/ Par BLIGNY - BONDURAND série H et complément - 1916 -
* H 889 - Folios 517 à 537 - pages 231 et 232.
* H 893 – Page 272.
* H 894 – Page 279.
3°/ Notariat de Saint-Gilles série E – Jean ROBERT.
* E 939 – Page 472. Nîmes et Caissargues.
* E 940 – Page 474. Montfrin.
* E 944 – Page 480. Montfrin.
* E 946 – Page 484. Nîmes et Caissargues.

- Inventaire des Archives municipales de SAINT-GILLES, par Marie-Françoise GRIFFEUILLE – 1988 – Série DD. Biens communaux – *Livre de reconnaissances féodales sur Montfrin en 1722 et 1730*.

- Dictionnaire topographique du Gard : par E GERMER-DURAND – 1868 – (Chez LACOUR réédition – 1988). *Caissargues* : page 41, *Montfrin* : page 141, *Les Orgnes* : page 156, *Le Pin* : page 164, *Saint-Jean de Jérusalem à Nîmes* : page 211.

- Histoire de la ville de Nîmes, par Léon MENARD – 1750 – (Laffitte reprints – 1975).
Tome I : Templiers à St-Gilles et à Nîmes, pages 121, 466 - *Tome II* : Hospitaliers à Nîmes, pages 23, 60 et 61 – *Tome III* : Le 24 juin 1479, fête de la Saint-Jean, page 262 -
Tome IV : Religioneux à Montfrin, page 370 – *Tome V* : Biens hospitaliers à Nîmes, page 338 – *Tome VI* : Accords sur les dégradations faites par les religioneux, pages 73 et 74.

- ALIENATION des Biens Nationaux par M. François ROUVIERE – 1900 -

* page 73 : Réf. 113 : *Nîmes : les jardins sous l'Esplanade.*

* page 99 : Réf. 281 : *Nîmes : maison de la Rue Porte d'Alès.*

* page 141 : Réf. 817-823 : *Caissargues : le mas Saint-Jean.*

* page 206 : Réf. 1328 : *Nîmes : idem 113, Esplanade, rectification des surfaces.*

* page 283 : Réf. 1853 : *Montfrin : les maisons en ville et le domaine des Orgnes.*

- L'Ordre de MALTE dans la ville d'ARLES, par Mr l'abbé M. CHAILAN – 1908 - (Chez Laffitte-Reprints -1974). Pages 33, 68, 69, 74, 86, 98, 102, 128, 142, 195, 197, 323, 331, 338.

- Histoire du château des Arènes, par Félix MAZAURIC – 1934 – Meynes : pages 88 - 89 ;
Montfrin : pages 89 – 90 ; Caissargues : pages 91 – 92 ; Nîmes : pages 117, 146, 268.

- Statistiques du Gard, par Hector RIVOIRE – 1842 – Saint-Gilles : pages 589 à 599 ;
Meynes, pages 639 et 640 ; Montfrin : pages 646 à 648 ; Nîmes : pages 655 à 676 ;

- CAMARGUE par Denys COLOMB de DAUNANT, Régis et Philippe RITTER, Pierre de CASTELJAU. (Editions « Les Indiennes de Nîmes » -1993) Pages 114 à 121.

- Bulletin du Comité de l'Art Chrétien, par Mr le chanoine NICOLAS.

1°/ *Visite de la commanderie de Montfrin en 1612-1613* : Bulletin N°52 (1906), Tome VIII, pages 132 à 152. (Par le chanoine NICOLAS).

2°/ *Visite de la commanderie de Montfrin en 1786. Mêmes problèmes qu'en 1761, avec le curé qui refuse l'ouverture des portes* : Bulletin N°63 (1910), Tome IX, pages 514 à 516. (Par le chanoine Albert DURAND).

- Notes d'histoire et de statistique, sur les paroisses de Nîmes, par Mr l'abbé GOIFFON – 1871 – Paroisse Saint-Paul de Nîmes, pages 36 et 37, sur Saint-Jean de Jérusalem, que nous donnons en intégralité dans notre étude, pages 9 et 10, avec le plan de Mr IGOLEN.

- Mémoires de l'Académie de Nîmes :

Année 1909 : L'Esplanade Nîmes, par le chanoine NICOLAS, pages 153 à 168.

- Mémoire pour servir à l'histoire de Montfrin, par Eugène TRENQUIER – 1847 – (Réédition Mme Murguet et Mr Airault – 1979). En totalité, avec en particulier, le chapitre VII : Les Commandeurs, pages 115 à 124, dont nous donnons un résumé, page 29.

- Mille ans d'histoire en Bas-Languedoc – Saint-Christol, par Léon NOURRIT – 1987 -
Page 88 : Barras La Penne (*blason A5*) ; page 91 : Thomas Millaud (*blason A13*) ; page 93 : Garnier-Rousset (*blason A15*) et Durand-Sartoux (*blason A17*).

- Introduction au Cartulaire Manuscrit du Temple, par le Marquis d'ALBON – 1930 –
MONTFRIN : Pages 32 et 33. *NÎMES* : Page 34.

- La léproserie de Nîmes, par le Dr Puech - 1888 – Page 26 : *En 1423, il est question d'une propriété voisine au près des Chevaliers de Malte* ; Page 80, note 7 : *Au XVIème siècle, l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem est mitoyen d'une propriété de l'Hôpital Saint-Lazare, à Nîmes.*

- Les sites Templiers de France, par Jean-Luc AUBARBIER et Michel BINET. (Editions Ouest-France -1997). Page 137.

- Saint-Gilles, son Abbaye, sa paroisse, son Grand Prieuré, par Mr l'abbé GOIFFON – 1882 – pages 149 à 159.

- Au travers de quelques articles de la presse locale :

* Cévennes-Magazine N°853, pages 3 à 7, du Samedi 16 novembre 1996. « A la recherche des Templiers perdus... *Une enquête réalisée à Montfrin (Gard).*

* Midi-Libre : Du 7 au 22 septembre 1985 : Quatre articles, par Alain Plombat, sur les manifestations autour de l'Assemblée Régionale des O.H.F.O.M, tenue à Nîmes le 7 septembre, avec Compte-rendu de l'exposition P. Ritter, sur le patrimoine régional.

* Midi-Libre, page 9 (Caissargues), du 25 août 1997. « Témoignage de l'Ordre de Malte », suite aux recherches d'André Dayon.

* Midi-Libre, page BN1 (Grand-Nîmes), du 6 janvier 2004. « Le Mas Saint-Jean, métairie de l'Ordre de Malte », article 2/3 non-signé, faisant partie d'une série : « A la découverte des mas caissarguais ».

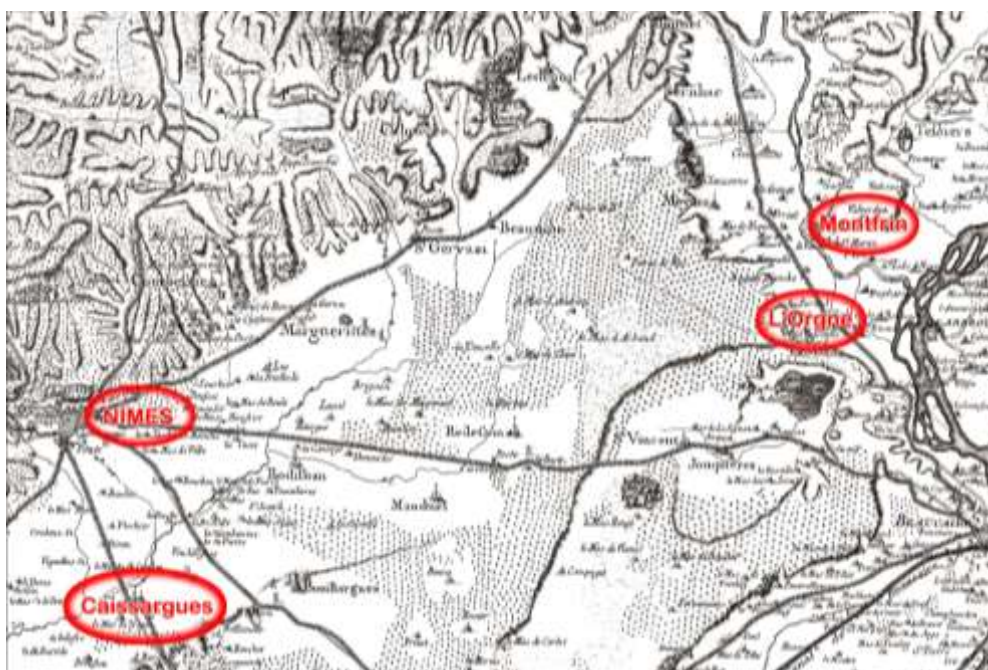
* Midi-Libre N°21978, pages 2 et 3, du Samedi 31 décembre 2005. « Ces Templiers qui ont marqué l'histoire de Nîmes », par Marc Caillaud, et >nemausensis.com<.

* Midi-Libre N°21979, pages 2 et 3, du Dimanche 1^{er} janvier 2006. « L'héritage des Templiers et des Chevaliers de Malte », par Marc Caillaud, et >nemausensis.com<.

* Midi-Libre N°22628, page 4, du Samedi 13 octobre 2007. « Il y a 700 ans, la rafle contre l'Ordre des Templiers », par Marc Caillaud, et >nemausensis.com<.

Carte de Cassini : N°91 – Référence 18K.

La commanderie de « MONTFRIN », avec sa métairie des Orgnes, et son membre de Nîmes et Caissargues.



-oOo-

MONTFRIN EN 2012



Rue Haute



Rue des Templiers



Grand' Rue



Grand' Rue



-oOo-

PIECES ANNEXES RELATIVES A LA COMMANDERIE DE MONTFRIN

Extrait de l'ouvrage : « Mille ans d'histoire en Bas-Languedoc »
« Commanderie de Saint-Christol ».
- Par Léon Nourrit (1987) -

- **Frère Gaspard de BARRAS LA PENNE** : (Pages 88 et 89).
Commandeur de Saint-Christol de 1589 à 1602. Il était fils d'Antoine, seigneur de LA PENNE et de Louise de SAINT-GERMAIN.
Reçu dans l'Ordre de Malte le 15 mars 1567. Il fait sa profession le 1^{er} avril 1567.
Rapidement parvenu aux honneurs et dignités, il est lieutenant du Grand Prieur François de Panisse, dès le 3 juillet 1576. Il convoque, en cette qualité, plusieurs chapitres provinciaux.
Il est commandeur de Saliers en 1583, devient commandeur de Saint-Christol en 1589. Il fait rebâtir l'église et le château dévastés en 1571, comme le relatait une inscription sur le château rappelant que cette restauration se fit en 1591. Il était depuis 1588 également commandeur de Montfrin. En 1603, il prend la commanderie de Saliers. Fort habille et fort riche, il prit la précaution de faire légitimer quatre des sept enfants qu'il avait eu de demoiselle Catherine de FARGES, de la ville de Beaucaire, mais résidant en Arles et surtout à Figares, propriété de Camargue sur le Petit Rhône, voisine de Saliers.
Il mourut le 16 octobre 1623. Il fut enterré dans la chapelle du Grand-Prieuré à Arles, où une table de marbre couvrait sa sépulture. Son intention première avait été d'être enterré à Montfrin dans un sépulcre neuf qu'il avait fait bâtir avec, sous les armes de l'Ordre et les siennes, cette devise : « Vivit post funera virtus » (Le courage vit même après la mort).
De son vivant, il avait fait remettre à l'abri, en 1603, dans une salle voûtée, au dessus de chapelle du Grand-Prieuré, les titres de baillage de Manosque et des commanderies de Puimoissons et de Saliers qui étaient à Manosque, comme en avait décidé le chapitre du 25 mai 1603.
Tout en ayant tenu un rang princier et reçu dans ses différentes commanderies, à ses dépens, les plus Grands du royaume, le frère de BARRAS laissa plus de 40 000 livres de dépouille que l'Ordre retira à sa mort.
La famille de BARRAS était très célèbre, Jean de BARRAS était sénéchal de Provence en 1280. La terre de BARRAS est près de Digne, sur la rivière DUYLES.
Ses armes : fascé d'or et d'azur à six pièces.
Devise : vaillance des BARRAS.

- **Frère Jean-Baptiste de THOMAS - MILLAUD** : (Pages 91 et 92).
Reçu chevalier le 22 novembre 1621. Il fait profession le 1^{er} janvier 1622.
Il était fils de Charles de THOMAS, seigneur de MILLAUD, marié en 1585 à Bernardine de TULLE. Il était aussi commandeur de Montfrin. Il mourut en 1676.
Cette famille de TOMAS était fort distinguée, l'une des plus anciennes et des mieux alliées de Provence. Il en est sorti jusqu'à 22 chevaliers de

Malte, tous vivants en même temps, parmi lesquels plusieurs sont morts commandeurs. Son origine remonterait à 1096, avec Charles de THOMAS, général des troupes de GIBERT, comte de Provence, tué en 1119 en défendant Toulon.

En Provence, une branche cadette de la maison THOMAS eut pour auteur, Barthélémy de THOMAS, seigneur de MILLAUD, troisième fils de Pierre II, Conseiller au Parlement d'Aix en 1555, époux de Marguerite de GLANDEVES, il eut comme fils Charles de THOMAS, père de ce Jean-Baptiste, commandeur de Saint-Christol entre 1674 et 1676.

Ses armes : écartelé de gueules et d'azur, à une croix fleuronnée et au pied biché, brochant sur le tout.

Cimier : 2 bras armés, sortant du timbre, et dont les mains jointes soutiennent une semblable croix à celle de l'écu.

Cri : « Godefridus mihi dedit ».

Devise : à tort on me blâme.

- **Frère Jean Augustin de GARNIER-ROUSSET** : (Pages 92 et 93).

Commandeur de Saint-Christol de 1681 à 1684.

Reçu chevalier le 27 mars 1629. Il fait profession le 27 mars 1630.

Il était fils de Marc Antoine de GARNIER, seigneur de ROUSSET, et de noble Isabeau d'ASTOUAUD, fille d'Aimon baron de MURS et de Melchione de BASCHI de SAINT-ESTEVE.

Cette famille venait de Digne.

Il fut lieutenant du Grand-Prieuré, lorsqu'en 1677 Bertrand de MORETON-CHABRILLON, nommé Grand Prieur, résidait à Malte. Il présida de la sorte les réunions du Grand-Prieuré le 6 novembre 1679 et le 4 mai 1681, tandis qu'il était commandeur de Nice. Lorsqu'il était receveur du Grand-Prieuré en 1670, il avait refusé la dépouille d'Honoré de BIORD, chevalier de Malte mort à Arles en 1670, criblé de dettes. La dépouille avait été remise aux créanciers.

En 1675, le 4 novembre, étant commandeur de Montfrin, il avait présidé déjà une réunion au Grand-Prieuré. Il présida encore le chapitre du 7 mai 1684, lorsqu'il était commandeur de Saint-Christol.

Il mourut à Toulon le 13 novembre 1684.

Ses armes : d'argent à 3 chevrons de gueules, au chef cousu d'or.

- **Frère Jean-Baptiste de DURAND-SARTOUX** : (Page 93).

Commandeur de Saint-Christol de 1693 à 1695.

Reçu chevalier le 8 février 1642. Il décède le 19 mai 1695.

NDLR : *Il ne peut donc s'agir de notre Jean-Baptiste de DURAND-SARTOUX, commandeur de Montfrin en 1748. Par contre il semble que nos deux chevaliers soient de la même famille, dont nous parle Mr NOURRIT, à la page 93 de son ouvrage.*

La maison DURAND-SARTOUX est originaire de la région de Grasse. Honoré de DURAND-SARTOUX testa en 1432. Son petit-fils Christophe acheta la seigneurie de NOUANS-SARTOUX, en 1473.

Ses armes : d'or et de gueules, à un lion de sable couronné de même lampassé, vilainé de gueules brochant sur le tout.



Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à MONTFRIN
Etude sur un blason mutilé,
Repéré en 2012 par l'Association : « Les Amis du Patrimoine Montfrinois »

En décembre 2012, Mr Michel Giordano, membre de l'association précitée, nous transmet une photographie prise sur la façade intérieure de la cour de l'Hôpital, côté porche, situant sa découverte, puis une seconde photo donnant le détail. D'après ses dires, elle représenterait certainement un morceau d'armoiries.

Nous allons étudier ces documents.

Photo n°1 : Situation.



Il s'agit bien de la cour intérieure de l'Hôpital de Montfrin. La pierre est située au dessus du porche, lorsque l'on rentre par la Grand' rue, et au dessous de l'appui de fenêtre du 1^{er} étage. Nous connaissions l'existence de cette pierre, mais ne l'avions pas répertoriée, tant elle nous paraissait mutilée et indéchiffrable. Cependant, force est de constater que la photo n°2 fait apparaître des détails significatifs.

Photo n°2 : Détail.



Nous sommes bien en présence de l'intégralité d'un blason mutilé.

Sur l'ensemble des commanderies de la langue de Provence, il n'est pas rare de constater que les blasons, dits accessibles, et représentant à la fois la noblesse et le clergé, ont été mutilés grossièrement, vraisemblablement à la révolution. Certains, inaccessibles, positionnés en hauteur, sur un clocher par exemple, ont été sauvés. D'une manière générale, ces armoiries sont finement ciselées sur des blocs monolithes, de marbre blanc pour les hauts dignitaires comme les Grands Prieurs, ou de pierre tendre locale pour les commandeurs. Il semblerait ici qu'il s'agit d'une pierre dite de Beaucaire.

Mais revenons à notre photo n°2. A l'emplacement du « Cri d'armes », sur le bandeau supérieur, au dessus du cimier, on peut lire : « A TORT ON M... BLA..... ». Il s'agit là de la devise de la famille THOMAS – MILLAUD : « A tort, on me blâme ». En héraldique, la devise est le plus souvent positionnée au dessous de l'écu, mais on la retrouve parfois en lieu et place du « Cri d'armes ». Nous ne connaissons pas la signification ou l'interprétation à donner à cette inversion volontaire.

De part et d'autre de l'écu, en partie basse du blason, on peut voir apparaître ce qu'il reste des bases du tenant à senestre et du support à dextre. Le tenant pourrait éventuellement être représenté par un personnage, et le support par un lion.

Entre le tenant et le support, sous l'écu, on distingue très nettement le collier de commandeur, portant la croix de Malte très mutilée.

L'écu lui-même est posé sur fond de croix de Malte, dont on voit apparaître quelques vestiges de pointes.

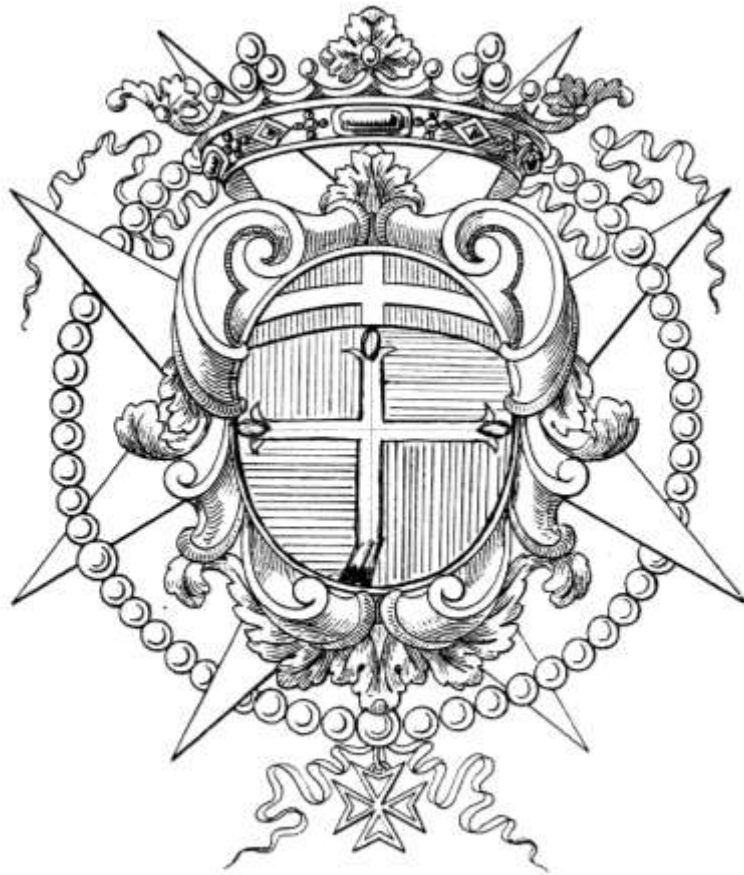
En « timbre », au dessus de l'écu, on distingue à senestre, les traces du col d'un casque de chevalier.

En « cimier », de part et d'autre du timbre, une partie très endommagée, qui pourrait représenter les bras armés se joignant pour soutenir une croix identique à celle de l'écu : la fameuse « croix fleuronnée, au pied biché », aux armes des THOMAS – MILLAUD.

Nous sommes bien en présence des armoiries de Jean-Baptiste THOMAS-MILLAUD, commandeur de Montfrin de 1661 à 1672. Il est tout à fait logique qu'il ait fait encastrier ses armoiries, sur sa commanderie, puisqu'il en était le premier commandeur officiel. En effet, son prédécesseur, Gaspard de BARRAS, en portait le titre, mais à tort, car la commanderie de Montfrin n'a été démembrée du Grand-Prieuré de Saint-Gilles qu'en 1645. Elle est restée au bénéfice du Grand Prieur FORBIN de BONNEVAL jusqu'à sa mort, le 12 juillet 1661.

Document n°3 : Reconstitution.

Amusons nous à tenter de reconstituer ces armoiries, le plus fidèlement possible.



-oOo-